

La loi, c'est la loi !

Vous êtes supposé(e) connaître le Code de la Route

Question :

Vous conduisez votre auto sur une route étroite, en côte, style Mont-Ventoux. Vous voyez ce panneau :



" Interdiction de doubler sur 12 km "

Tout à coup, vous avez une personne qui roule à vélo devant vous à moins de 10 km/h.

Alors que faites-vous ?

- (A) Vous suivez le vélo pendant les 12 km ?
- (B) Vous désobéissez et vous doublez dès que vous en avez la possibilité ?

La bonne Réponse est : ??? ??? ???

Je précise que votre compagne, assise sur le siège passager, vous répète sans cesse : « *Mais enfin, double, tu ne vas pas rester derrière ce vélo sans réagir ... Comporte-toi en homme!* »

Attendez, je vous montre le vélo ?



La bonne réponse est la réponse (A) :

Vous suivez le vélo pendant les 12 km !!!

Parce que la loi ... c'est la loi... 🙏 🤔